

# Controverses sur les méthodes en droit de l'Union européenne

## Controversies over Methods in European Union Law



Cycle de séminaires organisés par le CERIC  
et le Laboratoire de Théorie du Droit (2<sup>e</sup> année)

Seminar Series organized by the CERIC and  
the Laboratoire de Théorie du Droit (2<sup>nd</sup> year)



### 3 novembre 2022 (12h30-14h30)

Floris DE WITTE : EU Legal Geography

Hanna EKLUND : Colonialism and EU Legal Categories

### 18 novembre 2022 (11h30-13h30)

Marie-Laure BASILIEU-GAINCHE : Étudier migrations et frontières en droit de l'UE : pluralité, complexité, densité

Étienne PATAUT : Le renouvellement des méthodes du droit international privé par le droit de l'UE

### 9 décembre 2022 (12h30-14h30)

Massimo LA TORRE : EU Law and Legal Theory. A Virtuous Connection

Antonio MARZAL : The Cultural Study of EU Law

### 20 janvier 2023 (12h30-14h30)

Sabine MAIR : Discourses on EU Law. Some Critical Reflections

Jan ZGLINSKI : What's the Point of Empirical Legal Scholarship on EU Law ?

### 3 février 2023 (12h30-14h30)

Laure CLÉMENT-WILZ : Des hommes, des femmes et du droit européen

Robin GADBLED : Que font les acteurs du droit européen ?

### 17 mars 2023 (12h30-14h30)

Raphaële XENIDIS : Interrogating EU Law's Polysemy : Methodological Pluralism in EU Equality Law

Lionel ZEVOUNOU : Racines postcoloniales de l'Union européenne

### 19 mai 2023 (12h30-14h30)

Joana MENDES : EU Law through the State Lens : the Pitfalls of Comparison in Building EU Administrative Law

Vincent RÉVEILLÈRE : EU Law as Technique

### 9 juin 2023 (12h30-14h30)

Valérie MICHEL : Les méthodes du droit de l'UE à l'épreuve du droit pénal

Mathilde UNGER : Normes et principes en droit de l'UE

Les questions méthodologiques occupent une place croissante dans les débats contemporains en droit de l'Union européenne. Les européenistes s'accordent largement sur la nécessité de dépasser l'opposition entre deux perspectives qui ont longtemps dominé le champ des études européennes : d'une part, une approche purement doctrinale, qui se limite à chercher des réponses à des problèmes juridiques particuliers ou à systématiser l'état du droit, d'autre part, une perspective purement stratégique, qui réduit le droit à des déterminants externes. Les juristes perçoivent le risque d'épuisement d'un modèle purement doctrinal et débattent de la façon de le faire évoluer ou de lui substituer d'autres approches. Les travaux s'inscrivant dans d'autres disciplines prennent de façon croissante les dimensions techniques du droit de l'Union pour objet et sont de plus en plus lus par les juristes, ce qui peut conduire à s'interroger sur la singularité d'une approche juridique du droit de l'Union européenne. S'il y a controverse sur les méthodes, c'est parce qu'il y a accord sur la nécessité de débattre mais aussi conscience de ce qui est en jeu : une reconfiguration des études européennes.

Ce cycle de séminaires cherche à contribuer au débat en exposant différentes méthodes en droit de l'Union européenne, classiques ou nouvelles, majoritaires ou minoritaires, en les mettant en perspective les unes par rapport aux autres et en s'interrogeant sur ce qu'elles impliquent. Pour ce faire, il est attendu des participants et des participantes un exercice réflexif conduisant à rendre explicites leurs méthodes et leur position dans la controverse : Quelles méthodes mettent-ils en œuvre et qu'impliquent-elles ? Avec qui et contre qui pensent-elles le droit de l'Union européenne ? Pensent-ils utile d'exhumer un auteur ou, au contraire, de convoquer de nouvelles approches pour penser le droit de l'Union européenne ? Il ne s'agit pas de brosser un tableau abstrait des différentes méthodes mais de montrer ce qu'elles permettent de faire en pratique et ce qu'elles impliquent d'un point de vue théorique et idéologique, autrement dit, il s'agit de s'interroger sur leurs intérêts et leurs limites à partir de leur mise en œuvre dans des cas concrets.

Si ce cycle de séminaires s'adresse en premier lieu aux européenistes, il fait le pari que ce moment d'intenses discussions méthodologiques que connaît le droit de l'Union européenne peut intéresser au-delà de celui-ci. Dans cette perspective, le droit de l'Union européenne actuel est un terrain exemplaire pour entamer une réflexion plus générale sur la méthodologie juridique et sur les périodes au cours desquelles une discipline se recompose.

*Les séminaires ont lieu uniquement sur Zoom  
Inscription: [vincent.reveillere@univ-amu.fr](mailto:vincent.reveillere@univ-amu.fr)*

Methodological issues pervade contemporary debates in EU law. EU lawyers largely agree on the need to go beyond the classical opposition between the two perspectives that have long dominated the field of European studies: on the one hand, the purely doctrinal approach, which limits itself to seeking answers to particular legal problems or to systematizing the state of the law, and on the other hand, the purely strategic perspective, which reduces law to external determinants. Lawyers are increasingly aware of the limits of a purely doctrinal model and debate how to improve it or how to replace it with new approaches. At the same time, scholars from other disciplines are increasingly taking the technical dimensions of EU law as their object and are more and more read by lawyers themselves. This raises the question of the singularity of a legal approach to EU law. If there is controversy about methods, it is because there is agreement on the need to debate but also awareness of what is at stake: a reconfiguration of European studies.

This series of seminars aims at providing an overview of different methods in European Union law, both old and new, both mainstream and not, by putting them in perspective with each other and by questioning their underlying assumptions. In order to do so, participants are expected to engage in a reflexive exercise that will make their methods and their position in the controversy explicit: What methods do they use and what do these methods imply? With whom and against whom do they think European Union law? Do they find it useful to exhume an author that in their view has been unduly neglected or, on the contrary, to call for new approaches to understand EU law? The aim is not to design the landscape of the different methods available to study EU law in an abstract way, but to show what they can do in practice and what they imply from a theoretical and ideological point of view. In other words, the aim is to investigate the insights that they offer, but also their limits, based on their application in concrete cases

While this series of seminars is addressed to EU lawyers, this momentum of methodological discussion and reflection that EU law is undergoing should be of interest more broadly. The current state of EU law can be taken as an exemplary site for undertaking a more general reflection on legal methodology and on the moments of rearrangement of a discipline more generally.

*Seminars on Zoom only  
Registration : [vincent.reveillere@univ-amu.fr](mailto:vincent.reveillere@univ-amu.fr)*